

Mot du Président de l'Amicale

L'Amicale, tout particulièrement son Bureau, est en deuil aujourd'hui. Le 25 septembre dernier, Marthe Forest, ancien professeur de St Georges St Joseph et membre du Bureau depuis la création de l'association, nous a quittés. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et nous gardons son souvenir dans nos cœurs et nos prières.

Marthe, nous le savons, voulait que notre jeune Amicale, la troisième à se succéder depuis la création de l'Institution, vive. Il est donc bon de rappeler pourquoi Marthe et tous ses amis ont voulu qu'elle existe à nouveau.

Notre Amicale, c'est d'abord un moyen pour nous tous de garder le contact avec les écoles qui nous ont donné les bases à partir desquelles nous avons construit nos vies : bases de nos connaissances, bien sûr, mais aussi bases morales et religieuses. C'est pourquoi nous avons entrepris de vous faire parvenir deux fois par an une Lettre d'Information (les plus jeunes comprendront « Newsletter »), principalement par mail pour des raisons évidentes de coût.

Notre Amicale, c'est aussi le moyen de renouer ou de renforcer les liens que nous avons tissés avec nos camarades pendant notre scolarité. C'est pourquoi nous avons décidé de vous proposer de nous rejoindre chaque année à l'occasion d'un déjeuner des ancien(ne)s élèves organisé dans les locaux de l'Institution (retenez la date du prochain déjeuner ci-après). C'est pourquoi aussi nous tenons à la disposition de nos adhérents le fichier des ancien(ne)s élèves. C'est pourquoi enfin que nous nous tenons prêts à faciliter pour ceux d'entre vous qui le souhaitent des rencontres plus ciblées, par exemple des repas ou des pots par promotion.

Pour accomplir tout cela, nous avons besoin de bonnes volontés. Alors, si vous partagez nos objectifs, apportez-nous votre aide que ce soit en payant votre (très modeste) cotisation (c'est le moment de le faire pour l'année 2016/2017), en contribuant des articles pour la Lettre d'Information ou, encore mieux, en venant nous rejoindre au Bureau de l'Amicale.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de notre prochaine **Assemblée Générale (18 novembre 2016)** ou du prochain **déjeuner des ancien(ne)s élèves (18 mars 2017)**. A bientôt donc ...

Bernard PEZON, président

Mot du Chef d'établissement

Permettez-moi, d'avoir, tout d'abord une pensée, une prière, pour ceux qui ont souffert durant cet été, pour les victimes de ces criminels, notamment à Nice ou bien à St Etienne du Rouvray. Oui cela est inimaginable, incompréhensible et révoltant mais à nous, de prôner, ici, d'autres valeurs à nos élèves et, surtout à ne pas faire d'amalgames.

« Comme les précédents, cet attentat n'est pas aveugle, il vise ce qui fait notre identité et notre histoire : après des journalistes et des humoristes, des Juifs, des gens qui font la fête, après ceux qui célèbrent le 14 juillet, ce sont aujourd'hui des catholiques qui sont pris pour cibles. Tous des Français ordinaires. » Mgr WINTZER (archevêque de Poitiers)

Bien sûr cette actualité, nous touche, nous ici, dans notre métier et c'est pourquoi sans vouloir dramatiser la situation, je demanderai à chacun de se sentir responsable de la sécurité de l'Institution.

Je voudrais également avoir une pensée pour les membres de notre communauté éducative qui ont souffert durant cet été, que ce soit des élèves, des parents, des personnels ou des enseignants. Soyez assurés de mes pensées et mes prières.

Cette institution forme un corps, où chaque partie est essentielle, primordiale alors sachez que lorsqu'un membre de ce corps souffre, c'est l'ensemble de ses membres qui souffrent, c'est l'ensemble du corps qui est touché.

Cette nouvelle année qui s'ouvre à nous sera une année placée sous le mot du respect.

Par ce mot je veux signifier plusieurs éléments

- Le respect que l'on attend bien évidemment entre les jeunes qui nous sont confiés (respect du corps et de la parole). On ne se bat pas et on ne s'insulte pas
- Le respect entre les adultes de cette institution, chacun est libre de donner son avis, de dire, et de proposer

Puisse ce mot nous accompagner tout au long de cette année.

Belle année scolaire à chacun

Jean-François SCHOLLER, chef d'établissement

Extrait du discours de rentrée

Écho du déjeuner de l'Amicale

Le 12 mars dernier, à l'occasion de la deuxième journée « Portes Ouvertes » de l'Institution, l'Amicale a organisé un déjeuner dans l'Espace Jean-Paul II réunissant les ancien(ne)s élèves de toutes les générations. Le déjeuner a été précédé d'un cocktail où se sont croisés professeurs, futurs parents d'élèves et, bien sûr, ancien(ne)s élèves. Après le déjeuner, ceux qui le souhaitent ont pu faire une visite de l'Institution et constater de visu le début du programme de travaux d'amélioration entrepris par cette dernière.

En raison d'une organisation un peu tardive, le nombre de participants s'est limité à 25 mais toutes les personnes présentes ont souhaité que l'Amicale renouvelle cette expérience. Cela va donc être le cas le **18 mars 2017**, également à l'occasion de la journée « Portes Ouvertes » de

Une nouvelle année commence !

Vous êtes adhérents ou voulez le (re)devenir :

Merci d'adresser votre cotisation 2016/2017 (8 €... ou plus)

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos souvenirs que nous aurons plaisir à faire paraître dans une prochaine lettre d'information : amicalesteclotstjostgeo@gmail.com

Dates à retenir :

Assemblée Générale : 18 novembre 2016

Repas de l'Amicale : 18 mars 2017

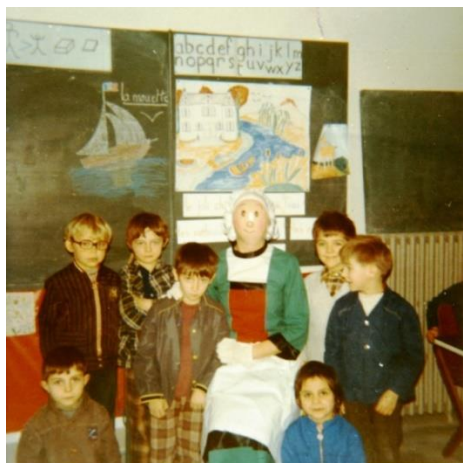
l'Institution et toujours dans l'Espace Jean-Paul II. **Une visite des nouveaux locaux sera proposée à 11 h et nous nous retrouverons pour un cocktail suivi du déjeuner à partir de midi. Faites une note dans vos agendas et réservez dès maintenant votre place :** pour des questions d'organisation nous avons besoin de savoir dès que possible qui se propose de venir.

∞∞
SOUVENIR - SOUVENIR - SOUVENIR - SOUVENIR - SOUVENIR
 ∞∞

Bécassine apprend à lire

Cela aurait pu être un titre de la série des « Bécassines ». J'avais la responsabilité d'apprendre à lire à mes élèves de CP, tâche exaltante, s'il en est. Pour animer une séance, je me suis déguisée en Bécassine : costume, masque, panier, j'ai frappé à la porte de la classe et j'ai demandé si c'était bien ici qu'on apprenait à lire. Les élèves interloqués firent signe de la tête que « oui » et Bécassine s'installa à un bureau d'élève et attendit la maîtresse. Beau souvenir et surprise quand je soulevai mon masque.

Jeanne JOUAN, 94 ans
 Propos recueillis par sa fille, Anne-Marie Vallet



Bécassine à St Georges en 1972 !

Financer les écoles libres avant la loi Debré n'était pas une mince affaire

Comme chacun sait, à cette époque, les écoles privées, dites « libres » devaient se financer sans aucune aide de l'Etat. Il faudra attendre le vote de la Loi Debré, le 23 décembre 1959, pour que le salaire des enseignants des écoles privées sous contrat soit payé par l'Etat, tous les autres frais restant, par ailleurs, à la charge de l'école. L'enseignement dispensé par ces écoles était donc payant mais les parents désireux de confier leurs enfants à une école libre ne disposaient pas, bien souvent, de moyens financiers suffisants pour assumer ces frais et il n'était pas question pour autant, s'agissant d'écoles chrétiennes, de leur en refuser l'accès. Chaque famille payait donc la scolarité en fonction de ses moyens : un peu, beaucoup... ou pas du tout mais il n'en fallait pas moins payer les professeurs, entretenir les bâtiments etc...etc...

Il existait donc un « Comité des Ecoles » chargé de les administrer et surtout de récolter l'argent nécessaire pour assurer leur fonctionnement.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de gérer des associations savent combien il est bien difficile d'obtenir des dons spontanés, sans rien offrir en échange, d'autant moins que le système des déductions fiscales n'existait pas encore ; il fallait donc inventer autre chose : c'étaient les fêtes.

Spectacles, bals, kermesses, séances de cinéma, conférences, repas dansants ou à thème, ou encore une combinaison de tout cela, tout était bon pourvu que cela attire beaucoup de monde et que cela rapporte beaucoup de sous.

Ces événements étaient très suivis car la qualité était là. L'une de mes tantes qui habitait Paris et avait beaucoup de relations avait été chargée de recruter des acteurs, des chanteurs, des danseurs, des conférenciers de tout poil et de tout genre acceptant de se produire gratuitement.

Je me souviens qu'il y avait, parmi eux, des gens très connus à cette époque. Le public appréciait et accourait en foule.

Comme si tout cela ne suffisait pas, les grands enfants des membres du comité et leurs copains étaient mis à contribution pour aider à la cuisine, assurer le service de table, chanter, se démener sur scène, déguisés de préférence, pour interpréter les sketches les plus divers...

Je me suis déguisé en explorateur, en apache des boulevards, en élégant du 19e siècle, en amoureux transi du début du 20e, pour mimer « Le temps des cerises » et en je ne sais quoi encore... Heureusement, j'étais en bonne compagnie...

Je me souviens aussi de ma première femme, Catherine (1972), déguisée en gitane et domptant Jean JULLIEN, l'adjoint de mon père, revêtu d'une peau d'ours et juché sur un tonneau qu'il tentait de faire rouler sans se casser la figure !

Et de l'entrepreneur des Pompes Funèbres, monsieur COURONNET, faisant rire tout le monde avec un chapeau de clown sur la tête.

Moi qui ai toujours été un piètre danseur, il m'a fallu apprendre à danser le quadrille des lanciers qui comporte un nombre redoutable de figures différentes...

On s'est quand même bien amusé et tout cela n'était pas inutile puisque ces écoles ont survécu et continuent de prospérer.

Pierre PEZON, ancien de St Georges



Catherine PEZON et l'ours Jean JULLIEN !